

nature de technocrate—que tout va pour le mieux, car, pour les gens qui abordent les choses de cette manière-là, le fait d'avoir analysé un problème technocratiquement est plus important que de le résoudre.

C'est ce que le présent gouvernement fait chaque jour. Quand vous abordez les problèmes de cette façon-là, si le style vous importe plus que le fond, et si vous abordez les problèmes comme un technocrate, pourquoi vous souciez-vous du Parlement? Au Parlement, le style n'importe pas. Le premier ministre et les membres du cabinet n'ont guère de chances de convaincre beaucoup de députés de l'opposition. Le style, cela compte à l'extérieur de cette enceinte. C'est important à l'université et devant les caméras. Pas ici.

Pourquoi le premier ministre consomme-t-il sa belle éloquence au Parlement? Pourquoi gaspille-t-il ses grands talents de comédien devant les parlementaires canadiens qui en ont vu bien d'autres? Si vous analysez tout et voulez tout résoudre en technocrate, pourquoi vous embarrassez du Parlement? Si vous considérez tout dans cette optique technocratique il est dès lors évident que le Parlement, sa procédure, le jeu de la démocratie dont on reconnaît la demi-efficacité, tout, en somme, constitue un boulet au pied du technocrate.

Tout politique et tout historien avouent qu'un dictateur, qu'un chef aux méthodes arbitraires et dictatoriales, peut imposer des mesures bien plus efficaces que ne saurait le faire un régime parlementaire. C'est une lapalissade. Mais si l'on recherche le bien commun, si l'on veut permettre aux citoyens de se sentir intégrés à la société, la situation n'est plus la même.

Mais l'action de Staline et des chefs politiques actuels de l'Union soviétique est bien plus efficace que celle des gouvernements démocratiques. Ce qu'ils décident aujourd'hui peut s'accomplir demain et ils n'ont à en répondre à personne, sauf aux membres du Politbureau ou peut-être au comité central qui est plus nombreux. La démocratie et le procédé démocratique, en principe, sont un peu moins efficaces que ne le voudrait l'impatient technocrate, car ils prêtent une oreille attentive à l'opinion du peuple. Il faut écouter celui-ci, réfléchir à ce qu'il a dit et aussi affronter la critique de l'opposition. Il faut faire part à l'opposition de ses pensées, de ses actions, de ses projets.

Mais un technocrate n'est pas obligé de dire à l'opposition ce qu'il compte faire. Il masque ses généralités par des montagnes de Livres

blancs et l'on donne l'impression d'une activité frénétique, alors qu'on ne fait rien du tout, car ce qui importe, dans ce contexte, ce sont les apparences et non les réalités. A un premier ministre et à un gouvernement de ce genre, il suffit de donner l'apparence du changement. Point n'est besoin de changements réels; il suffit d'en donner l'apparence. Et de temps à autre, il faut prendre position.

● (4.10 p.m.)

Pour vous donner un exemple, monsieur l'Orateur, il se trouve que je suis entièrement partisan de ce que fait le gouvernement dans le cas du projet de vente de la compagnie Denison Mines. Je m'inquiète, et je l'ai bien laissé entendre cet après-midi dans les questions que j'ai posées au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Greene), de ce qui se passe durant les entretiens qui se poursuivent entre les ministres et les représentants de la société en cause. Je m'inquiète de ce qui se mijote. Tout cela est un exemple typique d'un problème qui n'a vraiment pas d'importance. Parmi toutes les industries au Canada qui appartiennent à des intérêts étrangers, l'industrie de l'uranium est celle qui a le moins d'importance. Pourquoi, monsieur l'Orateur? C'est qu'en vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, il s'agit d'une de ses industries qui ont été jugées avantageuses pour le Canada. Par conséquent, une réglementation rigoureuse et complète, en vertu de la loi sur le contrôle de l'énergie atomique et des règlements qui en découlent, est exercée sur le fonctionnement de cette industrie au Canada. L'industrie ne peut exporter une seule livre ou une seule once d'uranium, sans obtenir la permission de l'agence pertinente du gouvernement. La question de la propriété étrangère est donc moins importante dans le cas de l'industrie de l'uranium que pour toute autre industrie au Canada, car la réglementation exercée sur cette industrie est très rigoureuse.

Je me réjouis que cette industrie appartienne aux Canadiens, mais je déplore qu'à partir d'aujourd'hui nous laissions passer en mains étrangères 50 p. 100 de nos ressources en uranium. Bien entendu, je me réjouis que le gouvernement nous ait donné un préavis et j'espère de tout cœur que le débat actuel modifiera la politique annoncée par le premier ministre l'autre soir. Afin de jouer pour la galerie, et de témoigner de leur volonté farouche de garder l'industrie aux mains des Canadiens, le gouvernement et le premier